



## Ordonnance de télécom CRTC 2007-46

Ottawa, le 12 février 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

<b>Requérante/Partie</b>	<b>Titre de l'entente</b>	<b>N° de dossier</b>	<b>Date de la demande</b>
9163-7918 Québec inc. (faisant affaire sous le nom de CoopTel)	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-Q19-200700262	le 5 janvier 2007
Execulink Telecom Inc./ Bell Canada	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-E25-200700452	le 10 janvier 2007
Execulink Telecom Inc./ Bell Canada	Entente de service de relais téléphonique	8340-E25-200700460	le 10 janvier 2007
9164-3122 Québec inc. (faisant affaire sous le nom de Sogetel Numérique)/TELUS Communications Company	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-S74-200700379	le 9 janvier 2007

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*